

TB/HM  
UBLIQUE DU DAHOMEY  
-----  
ENCE DE LA REPUBLIQUE  
-----  
ERE DES AFFAIRES INTE-  
RES ET DE LA DEFENSE  
-----

PORTO-NOVO, le 8 DECEMBRE 1961.-

(/)ECRET DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

N° 406 /PR/CAB/MAID. (/)-NNEE 1961.

SOMMAIRE:

Nomination  
-----

(/)E (/)-)RESIDENT DE LA REPUBLIQUE

- VU la Loi N°60/36 du 26 Novembre 1960 portant Constitu-  
tion de la République du Dahomey ;
- VU la Loi N°59/I6/ALD du 9 Juillet 1959 fixant la liste  
des Emplois Supérieurs de la République du Dahomey  
dont la nomination des titulaires est faite par le  
Président de la République, le Conseil des Ministres  
étant obligatoirement entendu ;
- VU les nécessités de service ;
- SUR la proposition du Ministre des Affaires Intérieures  
et de la Défense ;
- LE Conseil des Ministre entendu ;

(/) E C R E T E :  
-----

ARTICLE 1°- Mr. BRAMOULLE Adrien, Administrateur en Chef des  
Affaires d'Outre-Mer, de retour de congé, est nommé Conseiller  
Technique du Ministre des Affaires Intérieures et de la Défense,  
en remplacement de Mr. DUFOUR Henri, titulaire d'un congé  
administratif.

ARTICLE 2°- Le présent décret, qui aura effet à compter de la  
date de prise de service de l'intéressé, sera enregistré, pu-  
blié et communiqué partout où besoin sera ./.-

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

Par LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

Le Ministre des Affaires Intérieures  
et de la Défense,

M. AROUNA.

Hubert MAGA.-